Une audience de rentrée très consensuelle

Publication : samedi 12 janvier 2013 14:57

La République du Centre, 12 janvier 2013

JUSTICE ■ Les magistrats orléanais ont ouvert l'année judiciaire 2013

Une audience de rentrée très consensuelle

Une fois n'est pas coutume, c'est une audience de rentrée des juridictions parfaitement consensuelle qui s'est déroulée, vendredi après-midi, au palais de justice d'Orléans.

Loin des piques dont les parlementaires présents sont habituellement la cible, les magistrats ont tenu, avec une belle unanimité, un discours policé, dont le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur s'est dit le premier surpris.

À l'origine d'un texte pérennisant les juges de proximité pour deux années supplémentaires, l'élu socialiste s'est attiré la bienveillance reconnaissante du procureur général, Martine Ceccaldi, et du président du tribunal de grande instance, Gilles Maguin.

AUDIENCE. Le procureur de la République, Franck Rastoul, a annoncé un renforcement de la lutte contre les stupéfiants, notamment en milieu scolaire. PHOTO PASCAL PROUST

Un quartier mineurs

Dans un contexte économique pessimiste, où les postes de magistrats vacants, ou appelés à l'être, ne seront probablement pas remplacés, la première présidente de la cour d'appel a plaidé pour « de nouveaux modes de résolution des conflits », privilégiant la médiation et la conciliation.

Martine Comte s'est également prononcée en faveur de la création d'un quartier mineurs dans le nouvel établissement pénitentiaire de Saran qui doit ouvrir ses portes dans un an.

De son côté, le procureur de la République, Franck Rastoul, a annoncé un renforcement, cette année, de la lutte contre les trafics de stupéfiants. D'abord, en luttant contre la fraude aux prestations sociales. « Les aides sociales, les logements sociaux ne doivent plus bénéficier à ceux qui tirent profit, en connaissance de cause (…), de l'argent des trafics ».

Ensuite, en développant les contrôles dans les établissements scolaires « afin de lutter contre l'introduction et la détention de produits stupéfiants », a indiqué Franck Rastoul.

Enfin, Martine Ceccaldi a évoqué la constitution prochaine d'un groupe de travail sur la prévention et la sanction des abus de faiblesse, commis à l'égard des personnes vulnérables. ■

Philippe Renaud
philippe.renaud@centrefrance.com

Phoca PDF